

SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	Apprêt asphalté standard de iKO
DÉNOMINATION COMMERCIALE	Apprêt à base d'asphalte
NUMÉROS DES PRODUITS	7870013
FAMILLE CHIMIQUE	Mélange
UTILISATION DU PRODUIT	Apprêt pour membrane
FABRICANT/FOURNISSEUR	Les Industries IKO ltée 71 Orenda Road Brampton (Ontario) L6W 1V8
SITE WEB	www.iko.com
TÉLÉPHONE D'URGENCE	CANUTEC: 1-613-996-6666 (information 24 heures seulement)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

MOT-INDICATEUR

MISE EN GARDE

SYMBOLE(S)



CLASSIFICATION

Cancérogénicité – Catégorie 2
Liquides inflammables – Catégorie 3
Irritation cutanée – Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
Toxicité particulière pour un organe précis (exposition unique) –
Catégorie 3 (effets narcotiques)

MENTIONS DE DANGER

H226 Liquide et vapeur inflammables.
H315 Cause une irritation cutanée.
H336 Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.
H351 Susceptible de causer le cancer.

MISES EN GARDE

P201 Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.
P210 Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Ne pas fumer.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1258

APPRÊT ASPHALTÉ STANDARD DE IKO

P233 Tenir les contenants hermétiquement fermés.
P240 Mettre à la terre les contenants et l'équipement de réception.
P241 Utiliser un équipement électrique, de ventilation, d'éclairage antidéflagrant.
P242 N'utiliser que des outils anti-étincelles.
P243 Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques.
P261 Éviter d'inhaler les émanations/les brouillards/les vapeurs/les pulvérisations.
P264 Se laver à fond après manutention.
P271 N'utiliser qu'à l'extérieur ou dans une zone ventilée adéquatement.
P280 Porter gants de protection, vêtements de protection, protection oculaire et protection faciale.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver la zone avec beaucoup de savon et d'eau.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION : déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée, consulter un médecin.
P312 En cas de malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISON ou avec un médecin.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.
P362+P364 Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P370+P378 En cas d'incendie, étouffer les flammes avec de la poudre extinctrice, de la mousse anti alcool, du dioxyde de carbone ou de l'eau pulvérisée.
P403+P235 Entreposer dans un endroit frais et ventilé adéquatement.
P405 Entreposer sous clé.
P501 Éliminer le contenu/le contenant dans une installation d'élimination de déchets approuvée.

NFPA Information non disponible.

SIMD Information non disponible.

SECTION 3 – COMPOSITION CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LES COMPOSANTS

NOM DU PRODUIT CHIMIQUE DANGEREUX	% (w/w)	NUMÉRO CAS
Asphalte (bitume)	55-70	8052-42-4
Solvant Stoddard	30-40	8052-41-3



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1258

APPRÊT ASPHALTÉ STANDARD DE IKO

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

INHALATION	Si des symptômes se développent, déplacer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir des soins médicaux.
INGESTION	Se rincer la bouche avec de l'eau puis en boire une grande quantité. Ne pas faire vomir. Obtenir des soins médicaux si nécessaire.
CONTACT CUTANÉ	Laver la zone affectée au savon et à l'eau. Obtenir de l'aide médicale si une irritation se développe et persiste. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
CONTACT OCULAIRE	Ne pas se frotter les yeux. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant 15 minutes au moins. Retirer les lentilles de contact si possible. Si une irritation se développe et persiste, obtenir de l'aide médicale.
SYMPTÔMES AIGUS ET CHRONIQUES	Pour plus d'information, consulter la Section 11, Renseignements sur la toxicité.
SOINS MÉDICAUX	Si l'on ressent des malaises, obtenir de l'aide médicale. Si possible, montrer la présente fiche de données de sécurité au médecin soignant. Ce produit ne comporte aucun risque requérant des mesures spéciales de premiers soins.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

AGENTS EXTINCTEURS	Utiliser mousse, dioxyde de carbone ou poudre extinctrice. Ne pas utiliser de jet d'eau comme agent extincteur, car ceci favorise la propagation du feu.
LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager le long de surfaces jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. L'eau contaminée ayant servi à l'extinction du feu doit être éliminée conformément aux règlements officiels. En cas d'incendie, des gaz toxiques pouvant nuire à la santé peuvent se former. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu. Le matériau peut être glissant s'il est mouillé.
INFLAMMABILITÉ	Combustible
PROPRIÉTÉS :	
POINT D'ÉCLAIR	47°C (116,6°F) (vase clos)
ZONE D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR	Limite inférieure d'inflammabilité (% vol) : 1 Limite supérieure d'inflammabilité (% vol) : 7
TEMPÉRATURE D'AUTO- INFLAMMATION	>200°C (>392°F)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1258

APPRÊT ASPHALTÉ STANDARD DE IKO

ÉQUIPEMENT DE
PROTECTION INDIVIDUELLE
POUR LES POMPIERS

Les pompiers doivent être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'une tenue d'intervention.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS
PERSONNELLES, MESURES
DE PROTECTION ET
PROCÉDURES D'URGENCE

Porter l'équipement de protection individuelle décrit à la Section 8, Contrôle de l'exposition et protection personnelle. Ne pas toucher les contenants endommagés ou le matériau déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Assurer une ventilation adéquate. Restreindre l'accès à la zone touchée jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. S'assurer que le nettoyage n'est exécuté que par des membres du personnel adéquatement entraînés. Aviser les autorités locales en cas de déversements importants ne pouvant être contenus.

PRÉCAUTIONS
ENVIRONNEMENTALES

Si nécessaire, endiguer le déversement bien en amont afin d'empêcher l'écoulement dans les drains, les égouts et toute voie d'accès pour l'eau et pour l'approvisionnement en eau potable. Ventiler la zone. Empêcher toute autre fuite ou tout autre déversement si cela peut se faire sans danger.

GESTION DES
DÉVERSEMENTS

Colmater la fuite. Endiguer et contenir le déversement. Recouvrir le déversement d'une feuille de plastique pour empêcher qu'il se propage. Empêcher tout écoulement dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols et les espaces clos Absorber le produit répandu avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans un contenant. Ne pas utiliser de matière absorbante combustible, comme de la sciure de bois. N'utiliser que des outils anti-étincelles. Ne pas mettre le produit absorbé dans des contenants susceptibles de recueillir des sources d'inflammabilité, comme des cigarettes. Nettoyer la surface en profondeur pour enlever toute contamination résiduelle. Après avoir ramassé le déversement, rincer la zone avec de l'eau. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son contenant d'origine en vue d'une réutilisation. Consulter la Section 13, Considérations relatives à l'élimination des déchets.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURE DE
MANUTENTION

Obtenir les instructions spéciales avant utilisation du produit. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. N'utiliser que des outils anti-étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. N'utiliser qu'en présence d'une ventilation adéquate. Porter l'équipement de protection individuelle approprié. Lors de l'utilisation du produit, ne pas manger, boire ou fumer. Conserver le



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1258

APPRÊT ASPHALTÉ STANDARD DE IKO

contenant bien fermé quand il n'est pas utilisé. Les contenants devraient être mis à la terre lorsqu'ils sont en voie d'être vidés.

PRÉCAUTIONS LORS DE L'ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Prendre les mesures nécessaires pour empêcher l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver le produit et le contenant vide à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammabilité. Conserver le produit à l'abri des agents oxydants.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

APPELLATION CHIMIQUE	LIMITES D'EXPOSITION EN MILIEU DE TRAVAIL				
	ALBERTA	ONTARIO	COLOMBIE-BRITANNIQUE	OSHA	ACGIH
Asphalte	TWA : 5 mg/m ³	TWA : 0,5 mg/m ³	TWA : 0,5 mg/m ³	Information non disponible	TWA : 0,5 mg/m ³
Solvant Stoddard	TWA : 100 ppm	TWA : 100 ppm	TWA : 290 mg/m ³ STEL : 580 mg/m ³	TWA : 500 ppm	TWA : 100 ppm

MESURES D'AMÉNAGEMENT Utiliser une bonne ventilation générale.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROTECTION RESPIRATOIRE Si le produit est utilisé dans une zone mal ventilée, porter un appareil respiratoire approprié (approuvé par le NIOSH) pendant l'exposition.

PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS Porter une tenue de travail à pantalon long et à manches longues. Porter des gants de protection contre les produits chimiques faits de nitrile ou de néoprène.

PROTECTION DES YEUX Porter des lunettes à coques. Porter un écran facial s'il y a risque d'éclaboussures.

MESURES D'HYGIÈNE Exécuter les travaux en respectant les règles d'hygiène industrielle et les bonnes pratiques de sécurité. Retirer les vêtements souillés et les laver avec soin avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des cosmétiques lors de l'utilisation de ce produit. À la fin du travail, se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes.

AUTRES CONTRÔLES Information non disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1258

APPRÊT ASPHALTÉ STANDARD DE IKO

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE (ÉTAT PHYSIQUE, COULEUR, etc.)	Liquide noir épais.
ODEUR	Odeur de solvant
SEUIL OLFACTIF	Information non disponible.
pH	Information non disponible.
POINT DE FUSION/POINT DE CONGÉLATION	Information non disponible.
POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION	149°C (300,2°F)
POINT D'ÉCLAIR	47°C (116,6°F) (vase clos)
TAUX D'ÉVAPORATION	Information non disponible.
INFLAMMABILITÉ	Information non disponible
LIMITES SUPÉRIEURES/INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ/D'EXPLOSIVITÉ	Limite inférieure d'inflammabilité (% vol) : 1 Limite supérieure d'inflammabilité (% vol) : 7
PRESSION DE VAPEUR	2 mm Hg
DENSITÉ DE VAPEUR	Information non disponible.
POIDS MOLÉCULAIRE	Information non disponible.
SOLUBILITÉ(S)	Insoluble dans l'eau. Information non disponible concernant la solubilité du produit dans d'autres solvants.
COEFFICIENT DE DISTRIBUTION : N-OCTANOL/EAU	Information non disponible.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	>200°C (>392°F)
DENSITÉ RELATIVE	0,87-0,91
VISCOSITÉ	Information non disponible.
POURCENTAGE DE MATIÈRES VOLATILES	40-80 %



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1258

APPRÊT ASPHALTÉ STANDARD DE IKO

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ :

STABILITÉ CHIMIQUE	Ce produit est stable lorsqu'il est entreposé et manutentionné comme prescrit/indiqué.
POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune réaction dangereuse lorsque le produit est entreposé et manutentionné selon les instructions. Ce produit est chimiquement stable.
CONDITIONS À ÉVITER	Conserver à l'abri de la chaleur. Tenir éloigné de toute source d'inflammabilité. Tenir éloigné des matières incompatibles, comme les agents oxydants.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES	Agents oxydants forts.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	La décomposition ne se produira pas si le produit est manutentionné et entreposé correctement. En cas d'incendie, des oxydes de carbone (CO et CO ₂), des émanations et de la fumée peuvent être relâchés.

SECTION 11 – RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ

TOXICITÉ AIGUË/CHRONIQUE	Ce produit n'a pas fait l'objet d'essais. L'indication est déduite des propriétés des composants individuels.
	MISE EN GARDE : ce produit peut contenir de l'asphalte. Le CIRC a conclu que l'asphalte peut être cancérigène pour les humains. Classification du CIRC : Groupe 2B.
TOXICITÉ ORALE AIGUË :	Toxicité aiguë estimée à >2 000 mg/kg. Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Méthode : calcul.
TOXICITÉ AIGUË : CUTANÉE	DL50 (lapin) : >2 000 mg/kg. Pratiquement pas toxique après un contact cutané unique. Méthode : calcul.
TOXICITÉ AIGUË PAR INHALATION :	Toxicité aiguë estimée à >5 mg/L. Atmosphère d'essai : poussière / brouillard. Temps d'exposition : 4 h. Pratiquement pas toxique après inhalation. Méthode : calcul.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1258

APPRÊT ASPHALTÉ STANDARD DE IKO

INGRÉDIENTS	CL50	DL50
Asphalte (bitume)	Information non disponible	>5 000 mg/kg (oral-rat); >2 000 mg/kg (dermal-lapin)
Solvant Stoddard	>5,0 mg/L (inhal-rat, 4H)	>5 000 mg/kg (oral-rat); >2 000 mg/kg (dermal-lapin)

CONDITIONS MÉDICALES
EXISTANTES POUVANT
ÊTRE AGGRAVÉES PAR
L'EXPOSITION

Information non disponible.

PRINCIPALE VOIE
D'EXPOSITION

Inhalation

EFFETS SUR LA SANTÉ :

YEUX Le contact peut causer une irritation oculaire.

PEAU Le contact peut causer une irritation cutanée.

INHALATION De fortes concentrations de vapeur peuvent irriter les voies respiratoires. Peut provoquer des céphalées, des étourdissements, des nausées et des vomissements.

INGESTION L'ingestion de ce produit peut causer des nausées, des vomissements et des diarrhées.

STOT (TOXICITÉ
PARTICULIÈRE POUR UN
ORGANE PRÉCIS) -
EXPOSITION UNIQUE L'inhalation peut provoquer une narcose.

STOT (TOXICITÉ
PARTICULIÈRE POUR UN
ORGANE PRÉCIS) -
EXPOSITION RÉPÉTÉE Aucun effet important ou danger critique connus.

CANCÉROGÉNÉCITÉ L'asphalte est répertorié Groupe 2B par le CIRC (pouvant être cancérigène pour les humains).

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION :

DÉVELOPPEMENT
DE LA PROGÉNITURE Information non disponible.

FONCTIONS SEXUELLES
ET FERTILITÉ Information non disponible.

MUTAGÉNÉCITÉ DES
CELLULES GERMINALES Information non disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1258

APPRÊT ASPHALTÉ STANDARD DE IKO

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ÉCOTOXICITÉ	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	L'inhibition de l'activité de dégradation des boues activées n'est pas anticipée lors d'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique.
BIODÉGRADATION ET MOBILITÉ	Information non disponible.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION	Information non disponible.

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

RECOMMANDATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS	L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations applicables d'ordre local, régional et national. Le contenant doit être éliminé dans une installation de gestion de déchets autorisée. Il est recommandé d'écraser ou de perforer les contenants déjà utilisés afin de prévenir leur utilisation non autorisée.
---	--

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

CLASSIFICATION TMD	UN1133, Goudrons, Liquides, Classe 3, PGII
--------------------	--

SECTION 15 – RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT – USAGE HOMOLOGUÉ	Le présent produit a été classé conformément aux critères de danger du CPR (Règlements sur les produits contrôlés du Canada) et la fiche de données de sécurité comprend tous les renseignements exigés par le CPR (SIMDUT 2015). Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT 2015.
--------------------------	--

SECTION 16 – AUTRE INFORMATION

DATE DE RÉVISION DE LA FDS (FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ)	Le 23 janvier 2018
REPLACE LA FICHE SIGNALÉTIQUE/DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EN DATE DU	30 juin 2017



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1258

APPRÊT ASPHALTÉ STANDARD DE IKO

FDS PRÉPARÉE PAR Service de santé, sécurité et environnement

INFORMATION GÉNÉRALE 1-888-766-2468

SITE WEB www.iko.com

AUTRES INFORMATIONS/
DÉNÉGATIONS DE
RESPONSABILITÉ Lire cette fiche de données de sécurité (FDS) avant la manutention
ou la mise au rebut du présent produit.

L'information sur la sécurité du présent produit est fournie dans le but d'aider nos clients en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Nous avons pris les mesures raisonnables pour veiller à ce que les méthodes d'essai et les sources des données soient exactes et fiables; toutefois, nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne leur exactitude. Étant donné que les conditions et les méthodes de manutention et d'utilisation du présent produit sont hors de notre contrôle, nous ne pouvons en assumer la responsabilité et déclinons toute responsabilité pour les dommages découlant de ou présentant un lien avec la manutention, l'entreposage, l'utilisation ou l'élimination du présent produit.